Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE CHIMIE • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

CHIMIE

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-CHIM-EP1** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **3,0**
indicatif, sans coefficient national pour une épreuve C5

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse de la situation professionnelle et du cadre de responsabilité** (3 questions) — **Page 3**
2. **Organisation collective et planification des ressources** (3 questions) — **Page 5**
3. **Traitement d'un écart, éthique et amélioration de la pratique** (3 questions) — **Page 7**
4. **Prévention, responsabilité environnementale et accessibilité** (3 questions) — **Page 9**
5. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 11**

Sujet officiel (PDF) : https://licencechimie.fr/assets/annales/licence-chimie/C5 - Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle/2026/Licence Chimie - C5 - Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse de la situation professionnelle et du cadre de responsabilité

Au laboratoire AquaMesure, une équipe prend en charge une série d'analyses d'eaux de rinçage selon des responsabilités et des procédures internes définies. Il faut situer le rôle de l'assistant ingénieur, réagir à une discordance de traçabilité et proposer une amélioration préventive.

Question 1.1. À partir de la situation et du document DT 1, indiquez votre rôle dans la série et deux responsabilités qui vous incombent. Précisez une décision que vous ne pouvez pas prendre seul et la personne à solliciter.

Vous êtes **assistant ingénieur** et coordonnez la série. Vous organisez le flux de travail, vérifiez la traçabilité des échantillons et signalez les écarts. Vous pouvez participer aux préparations et analyses seulement si vous êtes habilité. Vous ne pouvez pas décider seul de la correction, de la reprise ou du rejet d'un échantillon discordant, ni valider les résultats à la place de la responsable : sollicitez Nora.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Coordonner le travail, vérifier la traçabilité et signaler les écarts. Pour toute décision sur un écart ou les résultats, solliciter Nora.

Question 1.2. Un échantillon porte une référence qui ne correspond pas à celle de la fiche de réception. Expliquez pourquoi la poursuite immédiate de l'analyse est inappropriée et indiquez deux premières actions relevant de votre rôle, conformément à DT 2.

La discordance entre l'étiquette **E-17** et la fiche **E-71** empêche de garantir que le résultat sera associé au bon échantillon. Suspendez le traitement et placez le flacon dans la zone d'attente identifiée, sans modifier son étiquette. Prévenez Nora et consignez la date, l'heure, les deux références, les personnes informées et les actions effectuées. Seule Nora peut autoriser une correction documentée, une reprise ou un rejet.

DR 2 : constat et mise en attente

Rubrique	Réponse du candidat
Faits observés et références concernées	Étiquette E-17 / fiche E-71
Mesure immédiate de mise en attente	Suspendre, isoler, prévenir Nora
Personne informée et moment de l'information	

✓ RÉPONSE À RETENIR

Suspendre le traitement, isoler le flacon sans modifier son étiquette et prévenir Nora. Consigner l'écart et attendre sa décision.

Question 1.3. Indiquez une initiative utile pour éviter qu'un écart similaire se reproduise. Précisez comment vous la faites valider et comment vous vérifiez son efficacité après sa mise en place.

Proposez une **vérification croisée de l'identifiant du flacon et de la fiche avant toute préparation**. Présentez-la à Nora pour validation et faites-la intégrer à l'organisation de la réception. Définissez avec elle une période de suivi et consignez l'indicateur : nombre de discordances détectées avant analyse rapporté au nombre de flacons contrôlés. Transmettez les résultats à Nora pour qu'elle décide du maintien ou de l'ajustement de l'action.

DR 2 : action d'amélioration et indicateur

Décision attendue avant toute reprise	
Action d'amélioration et indicateur de vérification	 **Contrôle croisé avant préparation** **Indicateur : discordances / flacons contrôlés**

Les rubriques sont à compléter à partir de la situation et de DT 2.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Faire valider par Nora le contrôle croisé avant préparation, puis suivre les discordances détectées avant analyse parmi les flacons contrôlés.

2. Organisation collective et planification des ressources

L'équipe doit organiser la préparation et l'analyse de 24 échantillons, d'un blanc de méthode et de trois contrôles qualité, en tenant compte des durées et des disponibilités. Les réponses mobilisent le document DR 1, les habilitations et la coordination avec la responsable de laboratoire.

Question 2.1. Calculez le nombre total de flacons à préparer, en comptant les échantillons clients, le blanc et les contrôles. Calculez ensuite le temps actif total de préparation et le temps actif total d'analyse. Présentez les calculs avec les unités, en utilisant les relations adaptées pour le nombre total et les temps de travail.

Les 24 échantillons clients, le blanc et les 3 contrôles sont chacun préparés dans un flacon distinct : N = 24 + 1 + 3 = 28 flacons. La préparation représente 28 × 2 min/flacon = 56 min de travail actif. Les 28 déterminations demandent 28 × 6 min/détermination = 168 min d'analyse active. Ces durées n'incluent pas les attentes instrumentales.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> 28 flacons ; 56 min de préparation active ; 168 min d'analyse active.

Question 2.2. Complétez le DR 1 en répartissant les opérations entre Malik et vous. Tenez compte des disponibilités, de l'habilitation requise et de la nécessité de préserver une vérification croisée. Indiquez les temps estimés par personne et expliquez en quoi la répartition permet un travail d'équipe responsable.

Opération	Nombre d'unités	Temps total	Répartition proposée
Préparation	28 flacons	56 min	14 Malik, 14 assistant
Analyses	28 déterminations	168 min	14 Malik, 14 assistant
Total par personne	14 préparations et 14 analyses	112 min	Malik et assistant habilité

Chacun réalise 14 × 2 min de préparation et 14 × 6 min d'analyse, soit 112 min : cela respecte les disponibilités de Malik (180 min) et de l'assistant (150 min). L'assistant ne prend part aux opérations qu'après habilitation. Avant analyse, chacun vérifie les identifiants préparés par l'autre, sans modifier les données initiales. Sans habilitation, il faut revoir l'organisation avec Nora, car Malik seul ne dispose pas du temps nécessaire.

DR 1 complété : répartition des opérations

Opération	Nombre d'unités	Durée unitaire	Temps total	Personne proposée
Préparation des flacons	28	2 min	56 min	Malik 14 / assistant 14
Analyses	28	6 min	168 min	Malik 14 / assistant 14
Total estimé par personne	14 prep. + 14 analyse	2 + 6 min	112 min chacun	Malik + assistant habilité

✓ RÉPONSE À RETENIR

Malik : 112 min. Assistant habilité : 112 min. Chacun prépare 14 flacons et réalise 14 analyses, avec vérification croisée.

Question 2.3. Proposez un canal de communication et un moment précis pour transmettre à Nora l'avancement de la série ou un écart constaté. Justifiez le choix au regard de la continuité du travail et de la traçabilité.

Consigner l'avancement dans le registre de suivi de la série ou le système de traçabilité du laboratoire, puis transmettre l'information à Nora à la fin de chaque lot d'analyses, avant d'engager le lot suivant. Cette transmission écrite et datée permet à l'équipe de connaître l'état de la série et de poursuivre le travail de façon coordonnée. En cas d'écart, avertir Nora immédiatement, avant toute poursuite de l'opération concernée, et consigner les faits, l'heure, les personnes informées et les actions réalisées.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Registre de suivi : point écrit et daté à la fin de chaque lot ; tout écart est signalé immédiatement à Nora avant la reprise.

3. Traitement d’un écart, éthique et amélioration de la pratique

À la réception, l’étiquette d’un flacon indique E-17 alors que la fiche indique E-71, sans analyse commencée ni résultat enregistré. Le candidat doit appliquer la procédure de traçabilité, rendre compte impartialement des faits et distinguer son autoévaluation de la décision hiérarchique.

Question 3.1. Décrivez dans l’ordre les actions immédiates à mener depuis le constat jusqu’à la décision de reprise ou de rejet du flacon. Précisez les informations à enregistrer et la personne habilitée à décider de la suite.

1. Suspendre le traitement et placer le flacon dans la zone d’attente identifiée, sans modifier son étiquette.
2. Conserver la fiche et les références d’origine, puis informer Nora sans délai.
3. Consigner la date, l’heure, les références présentes (E-17 et E-71), l’état du flacon, l’absence d’analyse et de résultat, les personnes informées et les actions effectuées.
4. Attendre la décision de Nora. Seule la responsable peut autoriser une correction documentée, la reprise ou le rejet du flacon.

DR 2 : actions et décision

Rubrique	Réponse du candidat
Faits observés et références concernées	Écart : E-17 / E-71
Mesure immédiate de mise en attente	Attente, étiquette inchangée
Personne informée et moment de l’information	Prévenir Nora sans délai
Informations à consigner pour préserver la traçabilité	Tracer date, heure, faits, actions
Décision attendue avant toute reprise	Nora décide de la suite
Action d’amélioration et indicateur de vérification	

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Suspendre et isoler le flacon, préserver les données initiales, consigner les faits et prévenir Nora. Elle seule décide de la correction, de la reprise ou du rejet.

Question 3.2. Expliquez comment respecter l’intégrité des données et l’impartialité dans le compte rendu de l’événement. Donnez un exemple de formulation factuelle adaptée et un exemple de pratique à proscrire.

Le compte rendu distingue les faits des hypothèses, conserve les identifiants d’origine et trace les actions. Une correction éventuelle doit être justifiée et documentée, sans effacer ni remplacer la donnée initiale. En l’absence d’élément établissant l’origine de l’écart, il faut s’abstenir d’attribuer une faute.

Formulation factuelle : « À la réception, l’étiquette indique E-17 et la fiche E-71 ; flacon intact, analyse non commencée, aucun résultat enregistré. » **À proscrire :** remplacer E-17 par E-71 sans conserver la trace, ou désigner une personne responsable sans preuve.

DR 2 : intégrité et impartialité

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

Faits : étiquette E-17, fiche E-71 ; analyse non commencée.

Conserver les données initiales ; tracer toute correction.

Ne pas supposer l'origine ni désigner un responsable.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Rapporter les faits sans hypothèse, préserver les données initiales et tracer toute correction. Ne pas attribuer de faute sans preuve.

Question 3.3. Après traitement de l'écart, indiquez deux éléments que vous pourriez examiner pour évaluer votre propre pratique et une action d'amélioration vérifiable. Distinguez l'autoévaluation de la validation hiérarchique.

J'examine si j'ai comparé l'identifiant à la fiche avant préparation et si j'ai correctement appliqué la mise en attente, l'information de Nora et l'enregistrement des faits. Je vérifie aussi que mon compte rendu sépare les faits des hypothèses.

Amélioration vérifiable : proposer une vérification croisée de l'identifiant avant chaque préparation. Après validation par Nora, suivre la proportion de discordances détectées avant analyse parmi les flacons contrôlés. Cette autoévaluation porte sur ma pratique ; Nora valide la mesure et sa mise en œuvre.

DR 2 : amélioration vérifiable

Action d'amélioration et indicateur de vérification	
	Vérification croisée avant préparation Suivi : discordances / flacons contrôlés

✓ RÉPONSE À RETENIR

Évaluer mon contrôle des identifiants et l'application de la procédure ; proposer une vérification croisée suivie d'un indicateur et validée par Nora.

4. Prévention, responsabilité environnementale et accessibilité

Le poste de préparation implique la manipulation de flacons et de pipettes ainsi que la production de déchets aqueux. Une collègue ayant une basse vision demande des consignes et une identification des contenants accessibles, tandis que l'équipe doit respecter les règles de prévention et de tri des déchets.

Question 4.1. À partir du tableau, calculez en litres le volume aqueux total prévisionnel de la série en utilisant les relations fournies pour les restes de solution, les rinçages et leur somme. Expliquez pourquoi ce résultat ne suffit pas, à lui seul, à décider du contenant de collecte.

Les restes représentent $28 \times 25 = 700$ mL. Les rinçages représentent $28 \times 3 \times 10 = 840$ mL, car chaque détermination comporte trois rinçages. Le volume prévisionnel total est donc $700 + 840 = 1\,540$ mL, soit $1{,}54$ L. Ce volume aide à planifier la collecte, mais le contenant se choisit selon la nature et la composition connue des déchets et la procédure de tri applicable, pas selon le volume seul.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Volume aqueux prévisionnel : 1,54 L. Le contenant dépend de la composition des déchets et de la procédure de tri.

Question 4.2. En vous appuyant sur DT 2, identifiez deux risques liés au poste et associez à chacun une mesure de prévention adaptée. Précisez la conduite à tenir si un contenant de déchets fuit ou si sa composition est incertaine.

Deux risques et leurs préventions :

- Projection ou contact avec un échantillon : porter les protections prescrites, éviter les projections et garder les flacons fermés.
- Exposition lors du pipetage : consulter la procédure et la fiche de données de sécurité, utiliser une pipette adaptée et ne jamais pipeter à la bouche.

En cas de fuite, signaler immédiatement et appliquer la procédure d'urgence ; ne pas intervenir seul si la situation n'est pas maîtrisée. Si la composition du déchet est incertaine, le sécuriser et prévenir le responsable ou le référent déchets, sans le mélanger ni le jeter à l'évier.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Prévenir les projections et l'exposition au pipetage selon la procédure. Fuite : signaler et appliquer l'urgence. Composition incertaine : sécuriser et signaler, sans mélange ni évacuation à l'évier.

Question 4.3. Proposez deux aménagements concrets permettant à la collègue ayant une basse vision d'accéder aux consignes et d'identifier les contenants sans compromettre la sécurité. Indiquez comment vérifier avec elle que les aménagements sont utilisables et comment protéger la confidentialité de l'information relative à son handicap.

Proposer une procédure en version numérique agrandissable ou imprimée en grands caractères avec contraste renforcé. Ajouter aux contenants des repères textuels ou tactiles autorisés par la procédure, sans masquer l'identification réglementaire ni s'appuyer uniquement sur la couleur. Les consignes critiques doivent rester accessibles à tous.

Tester les adaptations au poste avec la collègue : vérifier qu'elle peut consulter les consignes et identifier les contenants en sécurité, puis ajuster selon son retour. Limiter les informations sur son handicap aux personnes qui en ont besoin pour mettre en place les adaptations, et les traiter avec discrétion.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Consignes agrandies et repères textuels ou tactiles autorisés. Vérification en situation réelle avec la collègue ; information sur son handicap limitée aux personnes concernées.

SYNTHÈSE DE L'ÉPREUVE & RÉFÉRENTIEL • LICENCE CHIMIE

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette évaluation de Chimie, session 2026, code 26-LIC-CHIM-EP1, dure 3 heures et affiche un coefficient indicatif de 3,0, sans coefficient national. Elle porte sur le bloc de responsabilité professionnelle au laboratoire AquaMesure et une série de 24 eaux de rinçage. Elle évalue l'organisation du travail, la traçabilité, l'éthique, la prévention des risques, la gestion des déchets et l'accessibilité.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La charge porte sur 28 déterminations : 24 échantillons clients, un blanc de méthode et trois contrôles qualité.
- Le temps actif se calcule par T = nombre d'unités × durée unitaire, en conservant les unités.
- En cas de discordance, suspendre le traitement, placer le flacon en attente sans modifier son étiquette et prévenir la responsable.
- Le volume prévisionnel des déchets sert à planifier la collecte, mais le tri dépend de leur nature et de leur composition connue.

Points de vigilance & attentes du jury

- Présenter les calculs avec les relations, les unités et des résultats cohérents avec le nombre de déterminations.
- Ne pas confondre disponibilité et habilitation pour attribuer les opérations.
- Distinguer clairement les faits observés des hypothèses et conserver la trace des données initiales.
- Ne pas choisir un contenant de déchets sur le seul critère du volume, ni proposer un aménagement fondé uniquement sur la couleur.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer la charge de préparation et d'analyse de la série ?

Additionnez les échantillons clients, le blanc et les contrôles pour obtenir le nombre de déterminations. Multipliez ensuite ce nombre par la durée unitaire de préparation, puis par celle d'analyse, en exprimant chaque résultat en minutes.

Q : Que faire en premier en cas de discordance entre l'étiquette et la fiche ?

Il faut suspendre le traitement, isoler le flacon dans la zone d'attente identifiée sans modifier l'étiquette, conserver les informations initiales et prévenir la responsable. La reprise ou le rejet relève de la personne désignée.

Q : Comment organiser son temps dans cette épreuve de trois heures ?

Le sujet attribue cinq points à chacune de ses quatre parties. Réservez du temps aux calculs et à leurs unités, aux réponses structurées et aux documents réponses DR 1 et DR 2, qui sont à rendre avec la copie.

Q : Quels critères de prudence faut-il respecter pour les déchets et l'accessibilité ?

Le tri dépend de la composition connue et de la procédure, pas du seul volume prévu. Les aménagements doivent être vérifiés en situation avec la collègue, préserver les informations obligatoires et limiter la diffusion des données relatives à son handicap.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licencechimie.fr/assets/annales/licence-chimie/C5 - Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle/2026/Licence Chimie - C5 - Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources Licence Chimie : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.